

**n°08/2017**  
**23 mars 2017**

**Syndicat national des personnels CCRF FORCE OUVRIÈRE**

46, rue des Petites Écuries 75010 PARIS

email : fo@dgccrf.finances.gouv.fr

<http://www.ccrf-force-ouvriere.fr>

# **IN RMATIONS**

**CCRF**

## **Congrès FGF-FO 2017** **du 13 au 17 mars 2017 à Arras**

### **Intervention de Françoise LAGOUANERE** **Secrétaire générale CCRF-FO**



Mes chers camarades,

C'est avec grand plaisir que je vous apporte le salut fraternel de nos militants CCRF-FO.

Les valeurs républicaines auxquelles se doit de répondre sans failles le Service Public, sont mises à mal par le triptyque « *austérité, interministérialité, modularité* » mis en place dans la Fonction Publique.

Ce sont les trois piliers de réformes structurelles destructrices.

L'Etat moderne doit être un Etat modeste selon l'idéologie néolibérale dominante.

Ainsi, depuis 2008, les réformes agressives et régressives RGPP, MAP, RéATE, RéATE 2 (réforme territoriale) ont consisté à réduire le service public par la mise en œuvre de politiques aveugles de restrictions budgétaires, destructrices d'emplois et de missions.

La notion de « dépense publique » est stigmatisée comme la responsable de tous les maux.

57% du PIB ! Ca vous parle mes camarades ? Les libéraux de tout poil nous enferment dans le faux débat de la dépense publique représentant 57% du PIB, en donnant de manière fallacieuse l'impression d'un « coût » exorbitant du secteur public, alors même que ce coefficient n'a aucun sens.

Les fonctionnaires sont trop nombreux, privilégiés, coûteux ... Bien sûr ! Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage !



Ne parler de Fonction Publique qu'en termes de coût est pire qu'une erreur : c'est un choix politique... désastreux. C'est oublier que la Fonction Publique est une richesse sociale et économique et que le fonctionnaire est garant du fonctionnement de la République dans ses services et ses valeurs.

Le débat sur les missions du Service Public nous a été confisqué. Mes camarades, nous devons impérativement et par tous moyens l'exiger !

Le service public n'est-il pas un service qui doit être obligatoirement rendu, avec une obligation de moyens ?

Sous couvert d'efficacité du service public, il s'agit en réalité, en un premier temps, d'adapter les missions aux moyens qui restent après le passage du rouleau compresseur de l'austérité.

En bref, cela consiste à gérer la pénurie par des modes d'organisation présentés comme rationnels et modernes !

Et le terme "régalien" revient sans cesse. L'Etat se resserre autour de ses fonctions dites régaliennes, mais sur une base minimaliste : Police, Armée, Justice.

En d'autres termes : il s'agit de l'"Etat Gendarme", c'est à dire l'Etat minimum, désormais bien éloigné de la conception moderne de l'Etat, qualifié d'"Etat Providence".

C'est la vision libérale, hyper-restrictive des fonctions régaliennes de l'Etat.

Un Etat qui s'empêtre dans ses propres contradictions, en introduisant une subtile nuance, avec des ministères régaliens "non prioritaires" ...

Ainsi, Bercy affirme être un ministère "régalien non prioritaire".

Qu'en est-il de ses Directions ? Et plus particulièrement de la DGCCRF ?

S'agit-il aujourd'hui pour l'Etat d'affirmer une compétence régalienne, c'est-à-dire du ressort exclusif de l'Etat, en renonçant à l'exercer ? N'y a-t-il pas un danger flagrant à montrer ses limites et ses faiblesses dans l'exercice de fonctions régaliennes ?

La DGCCRF est supposée constituer le bras armé de la politique de l'État en matière de protection des consommateurs, par les contrôles qu'elle exerce sur les activités des professionnels.

A l'heure où la crise économique frappe de plein fouet les publics les plus fragiles, l'Etat se doit d'assurer à nos concitoyens la protection et la sécurité qu'ils sont en droit d'attendre.

Pourtant,

- la suppression drastique de moyens dont elle a été victime,
- la remise en cause de ses missions dans un cadre interministériel,
- la destruction de son réseau,
- la dépénalisation du droit des affaires et du droit de la consommation

ont transformé la DGCCRF en laboratoire de la casse des administrations de l'Etat.

Car cette administration a été fortement impactée par les suppressions d'emplois induites par la RGPP et la MAP et démantelée par la RéATE, avec une atomisation dans des structures interministérielles « fourre-tout » :

- Les DDPP et DDCSPP (les fameuses DDI) au niveau départemental,
- Les DIRECCTE au niveau régional.



Vous n'y comprenez rien mes camarades ? Rassurez-vous : c'est normal ! Ces structures sont illisibles et sans liens hiérarchiques entre elles. Une chatte n'y retrouverait pas ses petits !

Notre chaîne de commandement et nos réseaux de contrôle ont été détruits... et la dénomination CCRF a été bannie...

Parallèlement, la DGCCRF a été victime d'un véritable plan social RGPP, la réduisant à moins de 3000 agents pour assurer des missions sur des champs de compétence extrêmement vastes.

Certains départements ont perdu très rapidement près de la moitié de leurs effectifs... 40% des implantations départementales comptent désormais moins de 10 agents, dont certaines moins de 5...

Ces réformes ont transformé la DGCCRF en administration « alibi », très symptomatique, vous l'aurez remarqué mes camarades, de la généralisation de politiques publiques en trompe-l'oeil.

La situation est particulièrement alarmante, car elle menace la sécurité et la santé des consommateurs et la protection de leurs intérêts économiques, comme l'a montré le scandale de la « viande de cheval ».

Cette affaire a démontré à quel point la présence de la CCRF dans les DDI n'était pas pertinente, en raison de la destruction de son réseau.

Dès son congrès de 2011, CCRF-FO a revendiqué la sortie des DDI, revendication par la suite reprise par l'ensemble des organisations syndicales de la DGCCRF.

Après des années de déni, le constat d'échec de cette réforme pour la CCRF a été partagé par tous, y compris Ministres, nous laissant quelques espoirs, car le bon diagnostic a été posé...

Pour autant, les bonnes solutions ont été systématiquement écartées et les agents sont baladés de plan d'actions en plan d'actions, dans la recherche insensée d'une solution à la quadrature du cercle, toujours dans le contexte bloquant et clivant de l'interministérialité et conduisant irrémédiablement à l'échec.

Le "cadeau" du moratoire sur les suppressions d'emplois à la DGCCRF n'a fait qu'entériner l'inadéquation missions/moyens, justifiant la mise en œuvre de mutualisations régionales et interdépartementales multifformes, fil rouge du dernier plan d'actions.

Le concept d'une interdépartementalité délirante nous est imposé, avec des expérimentations de pseudo-fusions de services incompréhensibles, préfigurant, à terme, la disparition d'implantations départementales.

L'interdépartementalité rend encore plus complexe le fonctionnement des structures administratives interministérielles et dégrade gravement les conditions de travail et les conditions de vie des agents.

Loin de régler les problèmes, elle ne fait que les déplacer, en les aggravant.

Comment pourrait-on rendre les contrôles économiques sur le terrain plus efficaces en augmentant les distances parcourues et en multipliant les postes de pilotage et la bureaucratie au détriment du travail de terrain ?

Les agents CCRF sont devenus les petites voitures à pédales de pilotes qui foncent droit dans le mur en gardant le nez dans le guidon !

L'Administration ignore délibérément les réalités du terrain et les difficultés rencontrées, conduisant à une perte de sens et à la souffrance au travail.



Nos collègues jouent douloureusement un rôle de cobayes dans le laboratoire expérimental de l'interdépartementalité en DDI. Mais qu'importe leur sacrifice puisque l'enjeu est de taille : il s'agit de démanteler le service public dans son ensemble !

Oui mes camarades, les expérimentations d'interdépartementalité en DDI mettent en danger l'ensemble des services et pas seulement le nôtre.

A la DGCCRF, l'omerta est devenue la règle et la politique du passage en force est systématique. Même les principes élémentaires du dialogue social sont totalement bafoués par une Direction Générale qui semble jouer contre son camp, en se couvrant pudiquement du voile des contraintes interministérielles.

Sous l'air bien connu de "Tout va très bien Madame la Marquise", notre Directrice Générale met en musique le plan d'actions DGCCRF, comme si rien ne s'était passé, en dépit d'un rejet unanime en CT directionnel et d'un moratoire voté à l'unanimité par le CT central des DDI !

CCRF-FO continuera à lutter contre ce mécano administratif absurde, qui remet en cause le service public républicain de contrôle économique et de protection des consommateurs, dans ses fondements et ses finalités.

Mais l'interministérialité est un mal encore plus pernicieux.

Car il faut bien reconnaître le succès de la RéATE sur un point : les agents ont été tellement secoués par le train des réformes qu'ils demandent une stabilité des structures RéATE, cautionnant par la même occasion la mise en place de ces mêmes structures.

C'est oublier que ces structures sont, par nature, instables. Elles ne sont, en vérité, qu'un passage vers une réorganisation beaucoup plus drastique, comme le démontrent notamment les expérimentations de fusion de secrétariats généraux de DDI et d'interdépartementalité.

Certains cautionnent l'interministérialité en lorgnant sur le régime indemnitaire et l'action sociale des mieux lotis, oubliant au passage qu'il ne s'agit pas de cadeaux mais d'acquis de haute lutte. Ils demandent une harmonisation par le haut, relayée par des organisations syndicales.

Serions-nous au pays de Candy ?

Mes camarades, si l'harmonisation des déroulements de carrière est revendiquée par FO, l'harmonisation totale est un leurre, qui aboutira à la justification de mobilités fonctionnelles forcées et à la destruction des statuts particuliers !

Outre un malaise profond, cela nous interpelle fortement :

- sur les limites de l'action syndicale au sein de structures où il n'existe pas de communauté de travail,
- et surtout sur le danger que représente l'interministérialité pour les syndicats nationaux.

A CCRF-FO, nous l'avons bien compris pour le vivre au quotidien dans les directions interministérielles :

- la banalisation des compétences,
- la stigmatisation des identités professionnelles
- et la déconcentration des actes de gestion en DDI depuis 2011 et en DIRECCTE aujourd'hui, ont pour objectif l'affaiblissement des liens avec les ministères, pour mieux préparer la mise en place d'une Fonction Publique d'État interministérielle gérée par les Préfets.

Mes camarades, le combat contre l'interministérialité est un combat pour le Service Public républicain, face au danger de la transformation de la Fonction Publique par le biais de l'interministérialité.



Car l'interministérialité est le cheval de Troie de la remise en cause du statut général et des statuts particuliers.

Les dimensions directionnelles, ministérielles et nationales sont volontairement détruites au profit de constructions interministérielles inopérantes et inefficaces, dans le seul objectif de réductions budgétaires.

Oui mes camarades, la défense du statut doit être le fil rouge de nos débats. Et la défense du statut général et des statuts particuliers passe nécessairement par le combat contre l'interministérialité.

Les corps dans la Fonction Publique, la disparité des régimes indemnitaires et les plafonds d'emplois ministériels sont considérés comme des obstacles majeurs à l'organisation de la mobilité inter et intra Fonctions Publiques, l'un des grands enjeux de la réforme administrative.

Alors, insidieusement, des cadres professionnels interministériels, comme le préconisait le rapport Pêcheur, sont mis en place, avec une organisation de la Fonction Publique d'Etat par domaines d'activité.

Le répertoire interministériel des métiers, qui a été créé en 2006 et a été remis à jour dans le cadre de la RÉATE, a pour objectif de gommer les spécificités ministérielles, considérées comme un frein à la mobilité.

Avec PPCR, l'extension des corps interministériels (CIGeM), la généralisation du RIFSEEP et la mise en place d'une DRH de l'Etat, les pièces du puzzle s'emboîtent parfaitement. Il s'agit d'harmoniser pour mieux détruire le statut.

Ce qui se profile est un véritable danger pour le Service Public républicain, pour les agents du service public et pour leurs syndicats nationaux.

Mais le syndicalisme est, par nature, optimiste. Nous devons préparer ensemble l'avenir.

Alors, c'est tous ensemble que nous devons résister et combattre.

Pour que vive le Service Public Républicain !

Vive le syndicalisme libre et indépendant !

Vive la Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIERE !

Vive la Fédération Générale des Fonctionnaires FORCE OUVRIERE !

